

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.863

25 janvier 2001

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT SOIXANTE-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 25 janvier 2001, à 10 h 15

Président : M. Christopher Westdal (Canada)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 863^{ème} séance plénière de la Conférence du désarmement. Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue, en notre nom à tous, à Son Excellence Monsieur Haque, Secrétaire d'État pakistanais aux affaires étrangères. Sa présence parmi nous aujourd'hui témoigne de l'intérêt que son Gouvernement porte depuis longtemps à nos objectifs communs et de l'importance qu'il continue manifestement d'accorder aux travaux de la Conférence. Est également inscrit sur la liste des orateurs pour aujourd'hui le représentant de la Lettonie. Si d'autres représentants souhaitent prendre la parole, ils peuvent en informer le secrétariat. C'est avec un grand plaisir que je donne la parole au Secrétaire d'État pakistanais aux affaires étrangères.

M. HAQUE (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Je commencerai par remercier le distingué représentant de la Lettonie de se joindre à moi ce matin pour prendre la parole devant la Conférence, m'évitant ainsi d'être le seul à intervenir devant cette auguste assemblée.

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre accession à la présidence à un moment très délicat. Compte tenu de l'attachement du Canada au désarmement et à la non-prolifération ainsi que de votre expérience et de vos talents diplomatiques, nous sommes convaincus que vous apporterez une importante contribution aux travaux de la Conférence.

La délégation pakistanaise reconnaît par ailleurs la précieuse contribution faite par vos prédécesseurs pour faciliter un accord sur le programme de travail de la Conférence, tout spécialement les deux distingués représentants du Groupe des 21, l'Ambassadeur Dembri de l'Algérie et l'Ambassadeur Amorim du Brésil.

De même que l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité, la Conférence du désarmement est une instance multilatérale indispensable pour promouvoir et préserver la paix et la sécurité internationales. Elle a pour mission importante d'œuvrer à l'échelle mondiale pour l'élimination des armes les plus dangereuses, notamment les armes nucléaires, et pour la réduction et la maîtrise des armements. Les efforts bilatéraux ou plurilatéraux faits en dehors de cette instance ne limitent pas, du point de vue juridique ou politique, le mandat de la Conférence en tant qu'unique instance de négociation sur le désarmement. À ce titre et parce qu'elle est tenue de respecter les principes d'égalité souveraine énoncés dans la Charte des Nations Unies, la Conférence doit se soucier des besoins de sécurité de tous les États, qu'ils soient grands ou petits. Concrètement, ceci veut dire que tous les États et peuples ont le droit de ne pas être menacés d'agression, de destruction ou d'annihilation. La réalisation de cet objectif universel est le grand défi que la communauté internationale et en particulier cette auguste instance doivent relever avec courage et sens de l'anticipation.

La présente session de la Conférence s'ouvre au moment où la principale puissance mondiale connaît un changement de gouvernement. Le Pakistan se félicite de l'entrée en fonction du Président George W. Bush. Il est rassuré de voir que les questions des affaires extérieures et de la défense ont été confiées à des personnes qui ont une grande expérience et ont fait la preuve de leurs compétences. Leurs décisions et leurs actions auront inévitablement des incidences majeures sur le processus de maîtrise des armements et de désarmement, notamment sur les travaux de la Conférence du désarmement. Il y a 30 ans, les États-Unis et ce qui était alors l'Union soviétique sont parvenus à la conclusion que le déploiement de systèmes de défense antimissile balistique éroderait la stabilité de la dissuasion stratégique mutuelle entre les deux pays. Cette conclusion, reflétée dans le Traité ABM, est maintenant remise en cause,

en partie à cause de l'amélioration des moyens de défense antimissile balistique et de l'effondrement du monde bipolaire. La question mérite d'être examinée attentivement en raison des incidences majeures qu'elle est susceptible d'avoir, non seulement pour la stabilité stratégique entre les parties au Traité ABM, mais aussi pour les autres pays et régions.

La plupart des pays et la communauté internationale du désarmement ne sont toujours pas convaincus que l'abrogation ou la modification du Traité ABM et le déploiement de systèmes de défense antimissile balistique constituent la voie à suivre pour renforcer la sécurité internationale ou nationale. Si un ou plusieurs États décident de créer des "boucliers" contre les missiles balistiques pour protéger leur territoire national ou celui de leurs alliés et clients, il est probable que d'autres États réagiront en améliorant leurs "lances" et en augmentant leur nombre. Les systèmes de défense antimissile, qu'ils soient nationaux ou de théâtre, pourraient donc aggraver les tensions entre les grandes puissances, mettre en danger l'équilibre stratégique mondial et inverser le processus de désarmement. Un contexte de sécurité dans lequel certains seulement seraient à l'abri de la menace nucléaire tandis que d'autres feraient face à des dangers éventuellement accrus ne contribuerait pas à la stabilité mondiale.

Nous sommes donc convaincus qu'il vaudrait mieux, avant que des décisions et mesures irrévocables ne soient adoptées, tenir un débat approfondi et complet sur la justification et les conséquences du déploiement de systèmes de défense antimissile balistique, aux niveaux tant stratégique que régional.

Il convient d'évaluer les préoccupations exprimées à propos de la prolifération des missiles de manière objective et non en partant de l'idée discriminatoire que certains États ont le droit de mettre au point, posséder, déployer et utiliser des missiles balistiques et de croisière et qu'il faudrait par tous les moyens empêcher les autres, y compris ceux qui sont visés par de tels missiles, d'en acquérir.

Des milliers de missiles à longue, moyenne et courte portées sont déjà déployés par les grandes puissances et leurs alliés. Même après les réductions envisagées dans le cadre de START II et d'un éventuel START III, les deux principales puissances nucléaires conserveront chacune environ 2 500 têtes nucléaires pouvant être lancées par des systèmes déployés dans les airs, au sol et en mer. Il y aurait notamment des armes nucléaires placées sur des missiles, maintenues à un degré d'alerte élevé, qui feraient peser une grave menace de catastrophe nucléaire. La première des priorités devrait donc être de réagir face à ce danger et le meilleur moyen de le faire serait de mettre hors d'état d'alerte et de désactiver ces armes et de procéder ensuite progressivement à des réductions plus fortes allant dans le sens de l'élimination totale des armes nucléaires, objectif arrêté par les cinq États dotés d'armes nucléaires parties au TNP lors de la dernière conférence d'examen de cet instrument.

Deuxièmement, nous devons nous pencher sur les causes fondamentales de l'acquisition de missiles dans d'autres parties du monde. Le développement des missiles à l'échelle régionale est dans une large mesure un processus faisant intervenir des actions et des réactions dans un contexte déjà marqué par des tensions sur le plan de la sécurité. Il faut peut-être donc adopter pour chaque situation régionale une approche distincte tenant compte des préoccupations en matière de sécurité des États en jeu. Dans certains cas, surtout pour les pays qui ne peuvent acquérir des avions militaires perfectionnés hors de prix, les missiles peuvent jouer un rôle essentiel dans la stratégie de défense.

Troisièmement, l'introduction de systèmes de défense antimissile balistique dans l'équation militaire, aux niveaux mondial ou régional, risque d'accélérer l'évolution vers un perfectionnement des missiles "offensifs" et une augmentation du nombre de ceux qui sont déployés. Ainsi, cette "solution" au problème de la "prolifération des missiles" pourrait bien en fait aggraver ledit problème.

Il y a peu de chances que des instances restreintes qui ne traitent que d'une seule question, telles que le Régime de contrôle de la technologie des missiles, qui opèrent de manière sélective et donc discriminatoire, réussissent à promouvoir des solutions complètes et durables face aux dangers liés au rôle croissant des missiles dans les stratégies nationales de défense à la fois des grandes puissances et d'autres pays. De telles instances ne peuvent pas non plus régler la question de l'acquisition et du déploiement de missiles antimissiles balistiques. Le Pakistan considère donc que la Conférence du désarmement est le cadre qui convient pour examiner les multiples facettes et ramifications de la question des missiles et systèmes antimissiles eu égard à la stabilité et à la sécurité internationales et régionales.

Les parties aux Traités sur l'espace extra-atmosphérique se sont engagées à utiliser l'espace extra-atmosphérique "pour le bien de tous les peuples, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique". Ce milieu a été déclaré patrimoine commun de l'humanité. Il existe aujourd'hui des craintes légitimes de plus en plus fortes d'un renforcement de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique par suite d'une prolifération dans ce milieu de moyens de recherche d'information et de communication. Il existe aussi maintenant une possibilité réelle que soient effectivement déployés dans l'espace des systèmes d'armes défensifs et offensifs. Il est donc devenu impérieux que la Conférence du désarmement négocie des instruments juridiques et politiques contre l'implantation d'armes dans l'espace.

La délégation pakistanaise juge encourageants les efforts énergiques et sincères faits par le président pour dégager un consensus sur un programme de travail de la Conférence. Le Pakistan conserve une position constructive et souple sur cette question. Il espère que la Conférence parviendra à un accord sur un programme de travail au cours de l'année en cours.

Le Pakistan se félicite de l'apparition d'un consensus sur le fait que la Conférence devrait établir quatre comités spéciaux pour traiter du désarmement nucléaire, des matières fissiles, de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et des garanties négatives de sécurité. Nous sommes convaincus que les divergences concernant le libellé exact des mandats de certains de ces comités seront rapidement réglées.

Je tiens à réaffirmer que le Pakistan reste attaché à la tenue, dans le cadre de la Conférence, de négociations sur un traité concernant les matières fissiles. Nous nous efforcerons de traiter et régler certaines des questions touchant l'inégalité des stocks au cours de ces négociations. Je voudrais ajouter que l'évolution des conditions en matière de sécurité en Asie du Sud aura des effets directs sur notre position concernant ce traité et ses divers éléments.

L'Asie du Sud a été qualifiée de "région la plus dangereuse au monde". Le Pakistan souhaite que l'on débarrasse la région de cette sinistre appellation. Il ne peut cependant y arriver tout seul. L'Asie du Sud est devenue une région de paix et de progrès grâce à l'engagement pris à la fois par l'Inde et le Pakistan de régler la question du Jammu-et-Cachemire, qui est au cœur

des problèmes existant entre les deux pays, dans le cadre de négociations de paix fondées sur les principes du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Inde et le Pakistan se sont par le passé fait la guerre à cause de cette question. Nous sommes convaincus, compte tenu des réalités actuelles, qu'il est essentiel de prendre des mesures pour désamorcer les tensions liées au Cachemire et d'engager un processus pour trouver une solution juste et pacifique au différend.

Le Pakistan a constamment fait des efforts pour promouvoir cet objectif. Le Premier Ministre pakistanais a proposé de reprendre le dialogue avec l'Inde à tout moment, à tout niveau et en tout lieu. En décembre 2000, le Pakistan a déclaré qu'il ferait unilatéralement preuve d'un maximum de retenue le long de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire. La situation est plus calme aujourd'hui le long de cette ligne. Ce fait est aussi reconnu par l'Inde. Le Pakistan a par ailleurs unilatéralement retiré des forces importantes de leurs positions avancées sur la ligne de contrôle.

L'annonce faite par l'Inde qu'elle suspendait les opérations militaires contre les combattants de la liberté n'aura de sens que si elle est associée à un dialogue constructif visant un règlement pacifique de la question du Jammu-et-Cachemire, à la cessation des actes de répression et de violence contre le peuple cachemirien, à la réduction des forces indiennes dans le Cachemire occupé par l'Inde, à la libération de tous les détenus et au respect des droits fondamentaux du peuple cachemirien.

Alors que l'Inde a malheureusement continué d'éviter le dialogue avec le Pakistan et tenté d'imposer des conditions préalables inacceptables à une reprise de ce dialogue, le Pakistan s'est efforcé d'encourager celui-ci. Dans notre déclaration du 2 décembre 2000, par laquelle nous annonçons que nous ferions preuve du maximum de retenue sur la ligne de contrôle, nous avons aussi proposé que le Comité exécutif de la All Parties Hurriyat Conférence (APHC), qui représente le peuple cachemirien, soit autorisé à se rendre au Pakistan dans la perspective d'un dialogue tripartite. Nous avons aussi suggéré que l'Inde engage des consultations similaires avec le Comité exécutif. Nous pensons que des discussions de l'APHC avec le Pakistan et l'Inde conduiraient à l'amorce d'un processus de règlement définitif de la question du Jammu-et-Cachemire. Le peuple cachemirien a accueilli avec satisfaction cette proposition et la direction de l'APHC a constitué une délégation de cinq membres ayant pour mission de se rendre au Pakistan. Malheureusement, l'Inde a retardé le processus en s'efforçant de fixer la composition de cette délégation, recourant à cette fin à un stratagème qui consistait à refuser d'accorder des documents de voyage à certains des dirigeants cachemiriens.

Le Pakistan espère que le Gouvernement indien reconsidérera sa position, permettra aux membres désignés par l'APHC de se rendre au Pakistan et acceptera rapidement la reprise du dialogue avec le Pakistan sur la question du Cachemire. Seuls un processus de paix crédible et une véritable diminution de la répression exercée par les forces de sécurité indiennes dans le Cachemire occupé par l'Inde permettront au peuple cachemirien de vivre en paix et de se prononcer sur son avenir en fonction de ses propres aspirations. Nous craignons que cette occasion, si elle n'est pas saisie rapidement, ne soit perdue à cause de l'attitude adoptée par l'Inde.

En dehors des mesures urgentes à prendre pour éviter un conflit à propos du Cachemire et promouvoir un règlement pacifique de ce différend déjà ancien, il est essentiel de prendre des initiatives pour mettre fin à l'accumulation d'armes nucléaires et classiques en Asie du Sud. Ce n'est pas une triade de forces nucléaires que veut le Pakistan, mais une triade fondée sur la paix, la sécurité et le progrès. À cette fin, nous suggérons la reprise de pourparlers de haut niveau entre l'Inde et le Pakistan pour examiner et régler le différend sur le Jammu-et-Cachemire, problème fondamental opposant les deux pays, ainsi que d'autres différends en suspens; un régime de retenue stratégique mettant en jeu des mesures visant la modération sur le plan nucléaire et un équilibre dans le domaine des armes classiques; des relations de haut niveau pour promouvoir le commerce, les arrangements en matière de transit, la coopération aux fins du développement et les investissements. Je ne m'étendrai ici que sur le régime de retenue stratégique tel que nous le concevons.

Avant que l'Inde n'effectue ses essais nucléaires en 1998, le Pakistan était prêt à accepter la "dissuasion existentielle". Dans notre région maintenant nucléarisée, le Pakistan considère qu'il vaudrait mieux préserver la dissuasion mutuelle au plus faible niveau possible. Le Pakistan ne s'engagera pas dans une course aux armements avec l'Inde. Cependant, si l'Inde continue à avancer dans le domaine nucléaire, le Pakistan sera contraint de prendre les mesures nécessaires pour préserver la crédibilité de sa dissuasion. Nous sommes prêts, si l'Inde est d'accord, à discuter de manière très précise de nos exigences concernant une dissuasion nucléaire crédible minimale. Cependant, si la doctrine nucléaire indienne, dont il a largement été fait état, donne une quelconque indication quant à la future orientation du programme nucléaire et aux ambitions de ce pays, la communauté internationale a tout lieu, comme nous, d'être vivement préoccupée. L'Inde a affirmé que le texte énonçant sa doctrine nucléaire n'était pas un document officiel. Elle n'a cependant pas désavoué les objectifs et plans ambitieux concernant une triade de vecteurs déployés sur terre, dans les airs et en mer qui pourraient entraîner l'acquisition de plusieurs centaines d'armes nucléaires.

Le Pakistan est prêt à conclure des accords réciproques avec l'Inde concernant la retenue sur le plan nucléaire et en matière de missiles. Les deux pays pourraient ainsi convenir de ne pas déployer de missiles balistiques, de ne pas rendre militairement opérationnels des systèmes de missiles à capacité nucléaire, d'officialiser l'arrangement en vertu duquel ils notifieraient au préalable et de manière adéquate les essais en vol de missiles et de proclamer un moratoire sur la mise au point, l'acquisition et le déploiement de systèmes de missiles antimissiles balistiques puisque ceux-ci peuvent déstabiliser la "dissuasion crédible minimale".

De telles mesures de retenue sur le plan nucléaire seront beaucoup plus efficaces pour empêcher une éventuelle utilisation d'armes nucléaires qu'une simple déclaration de non-utilisation en premier que notre voisin a invoquée pour justifier l'acquisition d'un vaste arsenal nucléaire en prétextant que cela était nécessaire pour mettre au point une capacité de deuxième frappe.

Les accords de retenue sur le plan nucléaire susceptibles d'être conclus par l'Inde et le Pakistan pourraient être accompagnés de mesures de confiance à caractère politique et technique. Des arrangements bilatéraux peuvent être envisagés pour la crédibilité et la confirmation des mesures de retenue mutuelle sur le plan nucléaire, notamment par le biais de mécanismes de surveillance convenus. Ces arrangements pourraient aussi viser à renforcer

l'efficacité des systèmes de direction et de commandement de chaque pays. L'Inde et le Pakistan pourraient établir des communications permanentes entre les autorités désignées afin d'assurer la stabilité, de gérer les crises et d'éviter tout malentendu concernant les moyens stratégiques.

La retenue mutuelle sur le plan nucléaire devra être fondée sur un équilibre des forces et capacités classiques des deux pays. Un déséquilibre dans les capacités classiques aurait bien évidemment un effet déstabilisateur. L'augmentation de 28 % du budget de la défense de l'Inde au cours de l'année dernière équivaut à elle seule à la totalité du budget de la défense du Pakistan. L'Inde s'efforce de justifier ses énormes dépenses consacrées à la défense en invoquant la longueur de ses frontières. Le fait est cependant que presque tous les moyens militaires de l'Inde sont déployés contre le Pakistan. Si l'Inde continue à accumuler des armes classiques, le Pakistan sera obligé de revoir à la hausse ses plans de défense afin de réduire efficacement la menace accrue d'un conflit classique.

L'accroissement des arsenaux d'armes classiques de l'Inde ne contribuera pas à la préservation de la paix en Asie du Sud et dans l'océan Indien. Il pourrait bien au contraire la menacer. Un programme nucléaire ambitieux associé à une accumulation massive d'armes classiques ne peut que révéler une politique de recherche de l'hégémonie à l'échelle régionale qui suscitera des préoccupations et des réactions dans toute la région.

La maîtrise des armes classiques est donc essentielle pour préserver la stabilité de la dissuasion nucléaire en Asie du Sud et réduire l'ampleur des dépenses inutiles consacrées à la défense. Le Pakistan a formulé des propositions précises pour promouvoir ces objectifs, dont une sur un rapport de force convenu entre l'Inde et le Pakistan, des mesures visant à renforcer la confiance mutuelle et éliminer la menace d'une attaque surprise ou préemptive que pourraient lancer l'un ou l'autre pays. Ces propositions ainsi que d'autres qui visent à promouvoir la stabilité régionale devraient être examinées par l'Inde et le Pakistan dans le cadre de pourparlers bilatéraux et de mécanismes plurilatéraux qu'il faudrait créer pour élaborer la nouvelle architecture de la sécurité en Asie du Sud.

Les trois piliers de la paix, de la sécurité et du progrès en Asie du Sud que j'ai mentionnés, à savoir un dialogue de haut niveau pour régler la question du Jammu-et-Cachemire et d'autres différends en suspens, un mécanisme de promotion des échanges commerciaux et de la coopération économique et un régime de retenue stratégique, se complèteraient et se renforceraient les uns les autres.

En faisant des efforts sincères et continus, nous pouvons et nous devons créer les conditions d'une paix durable et d'un renforcement de la prospérité pour 1,3 milliard de personnes qui vivent en Asie du Sud.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le Secrétaire d'État pakistanais aux affaires étrangères de son importante et intéressante déclaration et des mots aimables qu'il m'a adressés. Je donne maintenant la parole au Conseiller Jansons, distingué représentant du nouveau pays participant à nos travaux, la Lettonie.

M. JANSONS (Lettonie) (traduit de l'anglais) : Au nom de la délégation lettone, je tiens, puisque c'est la toute première fois que ma délégation participe aux travaux de cette importante instance, à vous remercier de la décision que vous avez prise d'accorder à mon pays le statut d'observateur.

La Lettonie partage les préoccupations et les attentes de la communauté internationale en ce qui concerne la paix et la stabilité internationales. Nous sommes prêts à assumer notre part de responsabilité dans cette entreprise. La Lettonie considère que la Conférence du désarmement est la principale instance de négociation multilatérale sur le désarmement dans le monde et est un mécanisme essentiel pour progresser en matière de maîtrise des armements et de désarmement à l'échelle multilatérale.

En dépit de certaines difficultés qu'elle a rencontrées au cours des dernières années, la Conférence peut être fière de nombre des résultats remarquables qu'elle a obtenus par le passé. Je ne mentionnerai que les principaux accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement qu'elle a négociés et auxquels la Lettonie est partie, dont le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes biologiques et sur leur destruction et la Convention sur les armes chimiques. La Lettonie a signé et prévoit de ratifier cette année le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Par ailleurs, elle participe aussi activement aux conférences d'examen des instruments multilatéraux existants de maîtrise des armements et de désarmement. Elle est donc tenue de contribuer à la mise en œuvre globale des accords susmentionnés et de promouvoir la non-prolifération des armes de destruction massive.

Pour conclure, je voudrais exprimer l'espoir qu'à la session en cours la Conférence progressera de manière décisive pour sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis plusieurs années et je tiens à vous assurer de la participation active de la délégation lettone aux travaux de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le Conseiller Jansons et lui souhaite à nouveau la bienvenue à la Conférence du désarmement. Ceci conclut la liste des orateurs pour aujourd'hui. Je donne la parole à l'Ambassadeur Sood de l'Inde.

M. SOOD (Inde) (traduit de l'anglais) : Comme c'est la première fois que je prends la parole à cette session sous votre présidence, je voudrais d'abord profiter de l'occasion pour vous faire part du plaisir que nous avons à vous voir à ce poste. Nous savons que la Conférence profitera de votre vaste expérience et de votre dévouement et je tiens à vous assurer que ma délégation fera le maximum pour vous aider dans l'exercice de vos responsabilités à ce stade critique. C'est avec une certaine déception que j'ai demandé la parole. C'est la première fois que j'interviens à cette session, mais je me suis senti obligé de le faire pour appeler l'attention sur certains faits qui n'ont peut-être pas été suffisamment mis en lumière dans la déclaration faite par le distingué Secrétaire d'État pakistanais aux affaires étrangères.

Le premier point est que c'est l'Inde qui a été et qui reste à l'origine du dialogue avec le Pakistan. En fait, l'Accord de Simla et le processus de dialogue composite qui a été décidé il y a quelques années ont pour effet que les deux pays sont tenus de dialoguer et j'ai eu le privilège d'être parmi ceux qui ont engagé le processus de dialogue. C'est dans ce contexte

qu'en 1999 le Premier Ministre indien a courageusement pris l'initiative de se rendre en autocar de New Delhi à Lahore, ce qui a conduit à la signature de la Déclaration de Lahore, certainement bien connue des membres de la Conférence, ainsi qu'à la signature par les Secrétaires d'État aux affaires étrangères des deux pays du mémorandum d'accord en huit points. Là encore, j'ai eu le privilège de faire partie de l'équipe avancée qui a négocié à la fois le mémorandum d'accord et la Déclaration de Lahore. L'autocar à destination de Lahore a malheureusement été détourné sur Kargil.

Je pense qu'il est important d'accepter un fait fondamental : ce dialogue nécessite un renforcement de la confiance, mais on ne peut arriver à un tel résultat en engageant le dialogue en hiver pour commettre ensuite une agression au printemps. On ne peut y arriver en encourageant le terrorisme transfrontière. Plus fondamentalement, on ne peut y arriver en s'efforçant, ouvertement ou clandestinement, de modifier le statu quo avec des moyens militaires.

En Inde, nous comprenons ce fait fondamental : nous devons accepter la géographie telle qu'elle est. Le Pakistan est notre voisin et nous sommes pleinement conscients des nombreux problèmes que la violence a créés dans la société pakistanaise. Les incidences de cette violence sont aussi ressenties en Inde : au Pakistan, un AK47 coûte aujourd'hui moins cher qu'un sac de farine, il y a peut-être plus de huit ou neuf millions de kalachnikovs détenues illégalement et le nombre de "madrassas" est passé de 900 à plus de 12 000 au cours des 25 dernières années.

Ces chiffres nous inquiètent et c'est pourquoi, reconnaissant que nombre d'entre eux ont des incidences sur nous, nous n'avons pas fermé la porte du dialogue avec le Pakistan, mais nous avons bien évidemment affirmé que le Pakistan devait démontrer plus concrètement que par le passé son attachement au dialogue. Nous continuons à vouloir établir la paix dans la région. L'annonce faite en novembre par le Premier Ministre indien que les forces de sécurité indiennes ne lanceraient pas d'opérations de combat contre les terroristes pendant le mois sacré du ramadan visait précisément à créer des conditions propices au dialogue. Une directive en ce sens a été publiée deux fois, à la fin du mois de décembre puis le 23 janvier. L'Inde a tenté ainsi de créer des conditions permettant la reprise de certains aspects du dialogue.

Malheureusement, bien que le cessez-le-feu ait été prolongé deux fois, des actes de terrorisme et de violence continuent de se produire. Nous sommes conscients du fait qu'il y a eu une désescalade sur la ligne de contrôle, ainsi que l'a fait observer le Secrétaire d'État pakistanais aux affaires étrangères. Il nous faut cependant des signes plus positifs et il faut arrêter d'encourager le terrorisme transfrontière pour créer les conditions d'un dialogue. Lorsqu'il a annoncé la prolongation du cessez-le-feu le 23 janvier, le Ministre indien des affaires extérieures a dit que de tels actes "devaient cesser et que le Pakistan devait mettre un frein aux activités des organisations terroristes afin de créer des conditions propices à la reprise du processus de dialogue composite entre les deux pays".

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur Sood de sa déclaration et de ses mots aimables adressés à la présidence. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Je donne la parole à l'Ambassadeur Akram du Pakistan.

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Je tiens à profiter une fois de plus de l'occasion pour vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence à un moment où ses travaux sont dans une phase critique. Je suis sûr que votre enthousiasme et votre optimisme seront contagieux et, qui sait, nous arriverons peut-être même à adopter un programme de travail cette année. Je reste optimiste et nous nous efforcerons de contribuer au maximum à la réalisation de cet objectif. Je voudrais aussi souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous mes nouveaux collègues, ceux de l'Indonésie et de Sri Lanka, mais aussi et surtout à mon distingué collègue de l'Inde qui est un vieil ami. Je suis malheureusement obligé de prendre la parole à ce stade pour répondre à certains des points qui ont été soulevés dans sa toute dernière déclaration tout en revenant sur la déclaration faite par le Secrétaire d'État aux affaires étrangères de mon pays.

Le dialogue entre deux pays n'est pas une faveur que l'un accorde à l'autre. C'est un processus qui doit servir les intérêts mutuels des parties concernées et il est clair que, si elle souhaite la paix avec le Pakistan, l'Inde devra tenir des pourparlers avec lui, quels que soient ses jugements de valeur. Nous avons aussi nos propres jugements de valeur et l'autocar de la paix a été bien souvent détourné de New Delhi vers divers endroits : en 1971, en 1985 avec le début de l'occupation de Siachen par les troupes indiennes et à nouveau, à deux autres occasions, lorsque des forces indiennes ont fait des incursions le long de la ligne de contrôle sans se retirer par la suite.

Je pense donc que nous pouvons tous trouver dans notre mémoire des raisons de ne pas parler ensemble. Le fait est qu'un grave conflit est en cours au Cachemire entre les forces indiennes et le peuple cachemirien et que le peuple pakistanais appuie effectivement, sur les plans politiques et diplomatiques, la juste lutte des Cachemiriens pour l'autodétermination et continuera de le faire.

Le conflit au Cachemire peut cesser très facilement si l'Inde retire les 700 000 hommes qui l'occupent. La violence au Cachemire est due à la répression exercée contre le peuple cachemirien. On ne peut étouffer les Cachemiriens, tuer leurs fils et leurs filles et violer leurs femmes et se plaindre ensuite qu'ils recourent au terrorisme. Les Cachemiriens ont le droit de riposter pour leur légitime défense et leur liberté et c'est ce qu'ils font. C'est une juste lutte et le Pakistan ne peut être accusé de complicité parce qu'il appuie cette lutte dans ses déclarations.

Mon collègue a parlé du cessez-le-feu proclamé par le Gouvernement indien. Selon nos informations, il s'agit plus d'une déclaration que d'un véritable cessez-le-feu parce que le bouclage de Srinagar et d'autres villes du Cachemire occupé se poursuit et nous avons encore été informés hier de bouclages et d'opérations du même type au cours desquels d'innocents Cachemiriens ont été encerclés et emprisonnés, dont plusieurs sont morts au cours de la semaine écoulée. Où est donc le cessez-le-feu et de quelle modération peut-on parler pour le mois sacré du ramadan ? Pour les musulmans du Cachemire, chaque mois est sacré, mais ils continuent d'être opprimés, jour après jour, semaine après semaine, mois après mois.

Mon distingué collègue a évoqué des préoccupations au sujet de la société pakistanaise en Inde. Je le remercie de ces préoccupations, mais je voudrais aussi lui dire que nous sommes aussi vivement préoccupés par ce qui se passe dans la société en Inde. Nous notons avec inquiétude que 17 insurrections ont lieu un peu partout en Inde, que l'armée indienne s'efforce d'y mettre fin

par des moyens violents et que la violence a des conséquences non seulement sur le Pakistan, mais aussi sur tous les autres voisins de l'Inde.

Il est vrai que nous sommes préoccupés par la montée du fondamentalisme en Inde, où le parti au pouvoir est appuyé par un groupe fasciste appelé VHP dont il est une émanation, groupe qui est responsable de la destruction de la mosquée de Babri et du massacre de plus de 3 000 musulmans à travers l'Inde et dont les dirigeants se sont comparés aux fascistes et sont de grands admirateurs d'Hitler. Ils ont les mains libres et décident pour le Gouvernement indien. Le fondamentalisme et l'extrémisme suscitent des craintes, mais, à New Delhi, le fondamentalisme tient les rênes du pouvoir. Il est vrai que le Pakistan est aussi préoccupé par les orientations de la société indienne. Si les partis extrémistes se lancent dans la construction du temple hindou sur le site de la mosquée détruite de Babri, il y aura des flammes. En comparaison, les événements de Bosnie ressembleront à un pique-nique.

Cependant, s'il y a des craintes en Inde à propos du Pakistan et des craintes au Pakistan à propos de l'Inde, ne vaut-il pas mieux que les deux pays tiennent des pourparlers ? C'est ce que nous pensons et le monde aussi, mais l'Inde continue à empêcher la reprise d'un tel dialogue et impose des conditions préalables. Nous l'invitons instamment à revoir sa position et à ne pas sombrer dans l'irrationalité et l'arrogance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur Akram de sa déclaration et de ses mots aimables adressés à la présidence.

Puisque aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole, je vous invite maintenant, sans examen préalable de la question en séance plénière informelle, à prendre une décision sur les demandes reçues de quatre États non membres - le Ghana, Madagascar, Panama et la République de Moldova - qui souhaitent participer à titre d'observateurs aux travaux de la Conférence à la présente session. Ces demandes font l'objet du document CD/WP.515.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à ses travaux conformément à son règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

À moins que d'autres délégations ne souhaitent prendre la parole, nos travaux sont terminés pour aujourd'hui. Je voudrais seulement parler de la séance de mardi prochain. Dans les observations préliminaires que j'ai faites lors d'une séance plénière tenue cette semaine et lors de certaines rencontres qui ont eu lieu depuis, j'ai, en des termes et avec un ton que certaines délégations auront pu juger indûment directifs, ce dont je m'excuse, invité toutes les délégations à tirer immédiatement parti du temps dont dispose la Conférence, même si nous n'avons pas encore adopté de programme de travail, et je me suis dit particulièrement préoccupé par le fait que les listes des orateurs pour les séances plénières étaient très courtes. La situation n'a pas changé. À l'heure actuelle, aucun orateur n'est inscrit pour notre séance de mardi. Ainsi que vous l'avez probablement appris lors des consultations présidentielles d'hier, j'ai demandé aux coordonnateurs des groupes d'encourager les délégations à s'inscrire sur la liste des orateurs. Je suis convaincu qu'un échange de vues général, qui est après tout un élément commun à toutes les conférences, serait utile pour donner l'impulsion nécessaire et je pense que cela pourrait nous aider à adopter un programme de travail.

Quoi qu'il en soit, je déciderai lundi à midi si nous devons maintenir la séance plénière de mardi. Nous la maintiendrons certainement, mais je me prononcerai lundi. J'ai donc demandé aux coordonnateurs des groupes de me contacter lundi matin et je tiens à vous encourager à communiquer avec eux d'ici là.

La séance est levée à 11 h 10.
